

ORGANISATION DE LA CHARITE
POUR UN DEVELOPPEMENT
INTEGRAL

CARITAS / CARITAS D'ANEHO

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie



DAO N°004/12/24/PASEPA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS
INFORMATIQUES POUR LE PASEPA**

PROJET D'AMELIORATION DURABLE DES SERVICES D'EAU POTABLE
D'ASSAINISSEMENT PHASE 6 (**PASEPA6**) DANS LE SUD EST MARITIME DU
TOGO

Bailleur : **MISEREOR / KZE**

Décembre 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1 : OBJET

L'Organisation de la Charité Pour un Développement Intégrale (OCDI) du Diocèse d'Aného, dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet d'Amélioration Durable des Services d'Eau Potable et d'Assainissement (**PASEPA**) dans le Sud-est Maritime du TOGO, lance un appel d'offre pour l'acquisition des matériels informatiques nécessaires à la mise en œuvre dudit projet.

2 : COMPOSITION

✦ Matériels Informatiques : Huit (08) Tablettes android

Détails en Annexe

3 : DELAI D'ENGAGEMENT

Le soumissionnaire s'engage à une validité de son offre pendant une période de 90 jours après la date limite de remise des offres.

4 : PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offre est ouvert à égalité de conditions aux entreprises désireuses de participer à la consultation. Elles doivent néanmoins être dûment patentées, inscrites aux registres de commerce et en règle vis – à vis de l'Administration Togolaise.

5 : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir à l'OCDI au plus tard le 07 Janvier 2025 à 17 H 00 Min. Aucune offre ne sera acceptée après cette date.

Les offres techniques et financières doivent être envoyées par mail à l'adresse : caritasaneho@gmail.com

6 : PIECES A FOURNIR

Les pièces à fournir comprendront :

1. Une carte C.F.E.
2. CNI du Responsable de l'entité ;
3. Un relevé d'identité bancaire au nom de l'entité postulante ;
4. Un quitus fiscal en cours de validité,

NB : La non présentation de l'une de ces pièces entraînerait l'élimination pure et simple de l'offre.

7 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement d'ordre général ou technique, s'adresser au contact suivant : 90 38 43 82 / 99 04 82 01

Fait à Vogan le 16 Décembre 2024

Le Secrétaire Général

ADAMAH T. Jean-Jacques

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Article 1 : Introduction

Les soumissionnaires doivent se conformer scrupuleusement aux présentes instructions et fournir tous les renseignements nécessaires, faute de quoi, ils pourraient être éliminés.

Les soumissionnaires supportent tous les coûts de préparation et de soumissions de leurs offres et l'OCDI/ Caritas Aného n'encourt aucune responsabilité vis-à-vis de ces coûts, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure.

Article 2 : La langue de la consultation

Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre les soumissionnaires et l'OCDI/ Caritas Aného doivent être rédigés dans la langue de la procédure qui est le français.

Article 3 : Objet

L'OCDI/ Caritas Aného dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration durable des Services d'eau Potable et d'Assainissement (PASEPA) dans le Sud Est Maritime du TOGO, lance un appel d'offre pour l'acquisition des matériels et équipements nécessaire à la mise en œuvre dudit projet.

Article 4 : Responsable de l'appel d'offres

Le responsable de cet appel d'offre est l'OCDI/ CARITAS ANEHO représenté par son Secrétaire Général le R.P. ADAMAH Tètè Jean Jacques.

Article 5 : Teneur de l'ensemble des articles

L'ensemble des articles du présent appel d'offre se présente comme suit :

✦ Matériels Informatiques : Huit (08) Tablettes android
Détails en Annexe

Article 6 : Participation

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de condition à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et régulièrement installées au Togo, ayant les capacités juridiques, techniques et financières requises et en règle vis – à – vis de l'Administration.

Articles 7 : Présentation des offres

Les offres techniques et financières doivent être envoyées par mail à l'adresse : caritasaneho@gmail.com au plus tard le 07 Janvier 2025 à 17 H 00 Min. Aucune offre ne sera acceptée après cette date

Pièces Administratives

1. Une carte C.F.E.
2. CNI du Responsable de l'entité ;
3. Un relevé d'identité bancaire au nom de l'entité postulante ;
4. Un quitus fiscal en cours de validité,

N.B : L'absence de l'une de ces pièces ci-dessus énumérées est éliminatoire.

Articles 8 : Date limite de remise des offres

Les offres devront parvenir à l'OCDI / Caritas Aného au plus tard le 07 Janvier 2025 à 17 H 00 Min. Aucune offre ne sera acceptée/ évaluée après cette date

Article 9 : Modification des offres

Les soumissionnaires ont la responsabilité de modifier leurs offres suivant les mêmes modalités de remise ci-dessus.

Toute modification parvenue au-delà de la date limite de remise des offres ne sera en aucun cas prise en considération.

Article 10 : Durée de validité des offres

Le soumissionnaire s'engage à garantir une validité de son offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 11 : Frais d'établissement de l'offre-propriété

Les frais encourus par les soumissionnaires pour l'étude et la présentation de l'offre seront à leur charge exclusive, quelle que soit la suite réservée à l'appel d'offres lui-même ou à leur offre en particulier.

L'OCDI n'encourt aucune responsabilité, ni aucun frais, s'agissant des dépenses ou des pertes éventuellement supportées par le soumissionnaire lors des visites ou pour tout autre aspect relatif à la soumission.

Par le simple fait de remettre une offre, le soumissionnaire accepte que ce document devienne la propriété de l'OCDI/ Caritas Aného.

Article 12 : Sort réservé aux offres

L'offre retenue correspondra suivant l'estimation de l'OCDI / Caritas Aného à celle qui offrira les meilleurs rapports de qualité/prix.

Article 13 : Délai de livraison des articles

Le délai de livraison des articles est fixé à deux (2) semaines à compter de la date de la signature du contrat.

Article 14 : Condition de paiement

La totalité de la facture sera réglée les jours de la livraison par chèque ou par virement bancaire sur le compte de l'entreprise retenue.

Article 15 : Garantie

Le fournisseur est tenu d'offrir un délai de garanti pour tous les articles à préciser dans l'offre technique.

CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT TOTAL HT
1					
2					
3					
4					
5					
6					
MONTANT TOTAL HT					
MONTANT DE LA TVA 18 %					
MONTANT TTC					

ARRETE LE PRESENT DEVIS A LA SOMME TOTALE TTC DE.....

NB : Seules les entités enregistrées au régime réel avec TVA sont autorisées à facturer la TVA.

ANNEXE1 : LISTE DES MATERIELS

A – Matériels Informatiques

Besoin :	Caractéristiques
Tablette Android	Marque : Samsung, Lenovo, tecno <ul style="list-style-type: none">- Batterie 7000mah ;- Ram minimum 6 Go ;- Capacité de stockage : minimum 64 Go ;- Android 14 ;- Caméra bien nette ;- Bonne résolution ;- Prend une carte Sim (Moov/ Togocom);- Prend carte mémoire ;- Wifi, connexion 4g , Lte.